

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 72 (2000)

**Heft:** 2

**Artikel:** La ville, le jardin et l'espace public

**Autor:** Walther, Martin / Wagnières, Olga

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129784>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA VILLA, LE JARDIN ET L'ESPACE PUBLIC

# D

**Dans les numéros précédents, il a été question des aménagements extérieurs des logements dans les immeubles (balcons, loggias etc.) et des prolongements extérieurs des immeubles vers la rue (raccord au domaine public).**

Dans le premier cas, il s'agit surtout des éléments construits attenants au logement, espaces auxquels l'usager peut apporter sa touche personnelle uniquement en ce qui concerne l'ameublement, la décoration, l'ambiance, voire l'affectation. Pour ce qui est des caractéristiques spatiales, elles sont prédéfinies par l'architecte. Dans le second cas, il s'agit des espaces de transition entre l'immeuble et la rue.

Dans les deux cas on peut parler du passage de l'intérieur vers l'extérieur, de la sphère privée vers la sphère publique, de l'individu vers le groupe.

Dans les quartiers de maisons individuelles, si la règle générale est la haie de thuyas, les exceptions que l'on rencontre méritent que l'on s'y attarde un instant. Le passant attentif y verra en effet une multitude de détails qui font qu'un espace vit ou reste impersonnel. L'appropriation de l'espace se projette donc vers l'extérieur et qualifie l'ambiance du quartier.

### TOUT SEUL ...

Habiter une maison individuelle, c'est habiter des espaces plus ou moins "faits sur mesure"; c'est disposer d'un espace extérieur à soi, qu'on organise à sa façon, dans les limites de la parcelle. Cette organisation sera plus ou moins donnée par les caractéristiques du ter-

rain: la forme de la parcelle, la pente, l'orientation, l'accès; il y aura le "devant" et le "derrière", le "côté jardin" et le "côté cour".

Ce schéma est plus ou moins de règle pour la villa. En principe, il y a peu de variables et ce type de construction apporte peu à l'identité et à la lisibilité d'un quartier. En effet, la relation avec le domaine public est le plus souvent inexistante. La marque par excellence de ce type d'habitations est la fermeture sur l'extérieur par des haies opaques, des clôtures, des murets doublés de haies, les plus souvent totalement "étanches" et impénétrables.

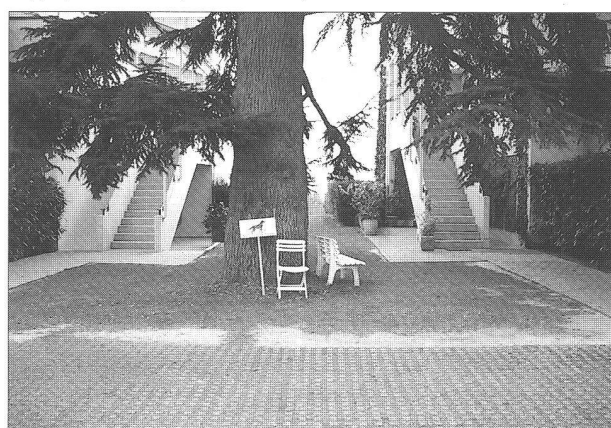
### ... OU ENSEMBLE ?

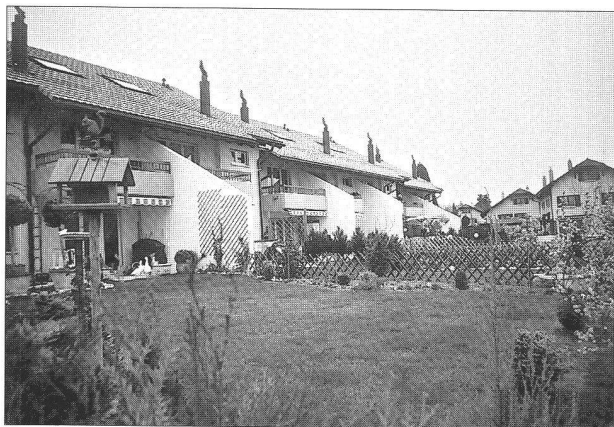
Par contre, lorsqu'il s'agit d'habitat individuel groupé, les possibilités de modulation sont infiniment plus riches et apportent des plus-values considérables sur le plan de l'identité, de l'attractivité et de l'ambiance du quartier. C'est

*La cour permet une transition public-privé par seuils successifs*



*L'appropriation d'un espace laissé libre par les conditions du lieu*





*L'espace privé : une gradation de limite au voisinage selon la distance au logement*



*L'espace semi-privé : être chez soi tout en demeurant visible*

dans ce type d'habitat que les espaces de transition prennent de l'importance. Les "seuils", les "palliers" et les passages peuvent être nuancés, assurant à la fois l'intimité et la convivialité par l'appropriation diversifiée des lieux.

Ainsi, les volumes sortant du plan de la façade ou les volumes isolés abritant des fonctions accessoires à l'habitat (atelier, bûcher, réduit, garage, pergola, etc.) composent des espaces de cour ou de passage plus ou moins ouverts ou fermés. L'ombre portée et la lumière créent des ambiances et les coups d'œil successifs permettent de découvrir la progression de la sphère communautaire vers la sphère privée.

Par ailleurs, les aménagements extérieurs dans un quartier d'habitat groupé sont fédérateurs et permettent les rencontres: les enfants y jouent et les parents s'y retrouvent. Ces espaces offrent ainsi la possibilité d'une appropriation à la fois spatiale et sociale.

### RELATIONS SPATIALES ET SOCIALES

La typologie de l'habitat groupé crée la possibilité pour les habitants de s'approprier et d'individualiser les lieux semi-privés. Lorsque ces derniers s'ouvrent sur les espaces semi-publics, cours ou places de jeux, le caractère "communautaire" est prédominant et très naturellement la relation avec le domaine public est plus ou moins perméable. Dès lors, une relation spatiale permet un dialogue social.

Au contraire, la parcelle clôturée par des haies empêche le contact et le rapport à l'autre. Une attitude de repli sur soi est la cause de bon nombre de querelles de voisinage. Le syndic d'une commune nous a ainsi rapporté que tant que les haies séparant les parcelles d'un lotissement étaient petites, les gens pouvaient se voir et ainsi communiquer, échangeant conseils de jardinage et apéros improvisés. Mais dès que la taille des

haies a empêché les contacts visuels, les voisins ne se sont plus adressé la parole. Des plaintes ont même été déposées en raison du bruit fait par les enfants. De tels cas extrêmes, mais bien réels montrent l'importance de l'aménagement de l'espace par rapport aux possibilités de tisser des relations sociales.

La logique du repli sur soi n'est bien sûr pas inhérente à la zone de villas. Les exemples de lotissements nord américains bordés de grandes pelouses privées mais ouvertes, sont une invitation au dialogue entre voisins et un espace de jeux pour les enfants. Les exemples d'habitat groupé illustrés ci-après montrent également d'autres voies à l'aménagement de ce type de quartier.

*Martin Walther  
Olga Wagnières*

*L'espace semi-public : se sentir à la frontière entre le public et le privé*



*L'espace public : une mise en scène possible*

